Pétition

Ensemble plus forts !

NON à la maltraitance institutionnelle !

Nous, personnels de l'Education Nationale en poste à Mayotte, sommes signataires de la pétition ci-dessous et dénonçons vivement le traitement qui nous est réservé :

- NON à la **maltraitance statutaire** (retour ou non du décret 96, notion de contrat remise en œuvre, quid de la période transitoire ?)
- NON à la **maltraitance indemnitaire** (retour à 11,5 mois d'IE pour les années 2012 et 2013 ? quelles modalités pour le MEN ? Quid de l'IE dégressive pour les 5° ou 6° années ?)
- NON à la **maltraitance en terme de salaire** (retards à tous niveaux…salaire, indexation, HSA, indemnités de certaines missions, ….)
- NON à la **maltraitance en terme de mobilité** (calculs erronés de points SIAM ! points REP et REP+ ? Passage par SIAM pour de nouveaux arrêtés d'affectation susceptibles d'ouvrir des droits ? Prise en charge d'un congé pour les collègues restants par exemple une 5° année ?)

Je signe et je fais signer la pétition pour exprimer ma colère dans cette période de mutations

Nous sommes au regret de constater à quelques jours de la fermeture de SIAM, serveur permettant les demandes de mutations, malgré nos interventions incessantes et convaincues depuis 2 mois au niveau académique ou à Paris que **RIEN A CE JOUR NE PERMET DE CONNAÎTRE LES CONDITIONS FINANCIERES ET STATUTAIRES PRECISES** pour tous ceux qui souhaitent renouveler leur séjour à Mayotte. Le Ministère a autorisé les services du vice-Rectorat à modifier directement les vœux de tous ceux qui le souhaitent revenir sur leurs décisions jusqu'à mi-janvier. N'hésitez pas le choix de la prudence en attendant plus d'informations.

Je participe au mouvement pour prendre le temps de réfléchir

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE